

RÉPUBLIQUE CENTRE AFRIQUE

DÉVELOPPEMENT DE SERVICES D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ DANS LES VILLES SECONDAIRES



**AFRICA
RENEWABLE
ENERGY
SCALE UP**



DATES

2020-2021



MONTANT

40 k€



REQUÊTE DE

Ministry of Energy



STATUT

Finalisé

Avec pour ambition d'améliorer les conditions de vie des populations qui vivent dans les villes secondaires centrafricaines, une étude de pré-faisabilité pour le développement des services en électricité et en eau décentralisés a été conduite par la facilité ARE Scale Up



CONTEXTE

Avec un taux d'accès à l'électricité qui atteignait 14,3% en 2019 et ne dépassant pas les 2% en zone rurale, la République centrafricaine reste bien en dessous des moyennes affichées par les pays d'Afrique centrale. Ce décalage est accentué dans la mesure où 59% des Centrafricains vivent dans les zones rurales et restent dépendants d'une agriculture de subsistance. D'autre part, les conflits armés ont entraîné la destruction et la contamination des points d'eau. La raréfaction de ces ressources a accentué les besoins en eau potable.

Dans ce contexte, les institutions centrafricaines ont demandé une étude de pré-faisabilité pour identifier les besoins d'approvisionnement en eau et électricité des villes secondaires.



ASSISTANCE TECHNIQUE

L'étude de pré-faisabilité, financée par la facilité ARE Scale Up, s'est articulée autour de trois missions interdépendantes :

- La revue des cadres juridiques et réglementaires, l'analyse de l'environnement institutionnel, la cartographie des acteurs et des programmes en cours de préparation et d'exécution ;
- Le bilan de l'approvisionnement en eau et de l'accès à l'énergie dans les petits centres, l'évaluation de la demande et des vulnérabilités ;
- La définition des axes stratégiques du projet et du contenu des études de faisabilité.



PROCHAINES ETAPES / IMPACTS

L'étude devait aboutir à la rédaction de termes de référence en vue de déterminer le contenu des futures études de faisabilité du projet. Toutefois, suite à la redéfinition des priorités nationales et à la difficulté de mise en œuvre du projet d'électrification des petits

centres, seul un projet d'approvisionnement en eau a été approfondi. Un financement de 10 millions d'euros a été accordé par l'Agence française de développement. Pour l'heure, aucune suite n'a été donnée à la composante sur l'approvisionnement en électricité.



Une facilité pour développer des projets innovants dans les énergies renouvelables et stimuler l'électrification sur le continent africain.

Le groupe AFD, avec le soutien de l'union européenne, a mis en place la facilité « African Renewable Energy Scale-Up facility » (ARE Scale up) pour stimuler les investissements du secteur privé dans la production d'énergie renouvelable tant sur le réseau que hors réseau en Afrique.



Cofinancé par l'Union européenne et l'Agence Française de Développement

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'AFD et ne reflète pas nécessairement la vision de l'Union européenne